

Comment préparer les images pour Cod'Album ?

- Pourquoi faut-il préparer ses images ?
- Quel outil utiliser ?
- Comment enregistrer ses images ?
- Comment redimensionner ou recadrer ses images ?
- Comment passer d'une image Portrait à une image Paysage ?
- Puis-je télécharger des images sur Internet ?



POURQUOI FAUT-IL PRÉPARER SES IMAGES ?

Pour qu'elles ne soient pas déformées

Dans Cod'Album, les images s'affichent au format Paysage 4/3 : leur largeur représente les 4/3 de leur hauteur. Les images qui ne respecteront pas ces proportions (au format Portrait par exemple) seront déformées. Il est donc parfois nécessaire de **redimensionner** ou **recadrer des images** pour une affichage optimal.

Pour qu'elles s'affichent instantanément

Sauf paramétrage spécifique, une photo prise avec un appareil récent est de très bonne qualité. Par exemple, une image JPEG de 3024*4032 pèse environ 6 500 ko.

Sur une page Web en ligne, selon la qualité de la connexion, elle pourra mettre plusieurs secondes pour apparaître, alors que cette même image redimensionnée en 800*600 ne pèsera plus que 65 ko, soit 100 fois moins. Elle s'affichera 100 fois plus rapidement.

On ne pourra placer qu'une centaine d'images de haute qualité sur un CD-ROM, et 10 000 avec des images redimensionnées.

Il est donc impératif de maîtriser le poids des images utilisées pour Cod'Album, en les redimensionnant pour que leur affichage dans le diaporama reste fluide.

QUEL OUTIL UTILISER ?

Sous Windows (et Linux en passant par l'émulateur Wine), le logiciel PhotoFiltre 7, gratuit pour un usage non commercial, satisfait la plupart des besoins.

Les procédures indiquées dans ce document s'appliquent à PhotoFiltre 7, mais il est possible de recourir à d'autres outils, y compris des applications en ligne, pour traiter ses images.

- **Télécharger PhotoFiltre 7**
<http://www.photofiltre-studio.com/pf7.htm>
- **Consulter des tutoriels vidéos** (Télécharger et installer PhotoFiltre 7 ; Ouvrir et enregistrer une image ; Redimensionner, recadrer, flouter une image ; Composer une image ; Traiter un lot d'images)
https://www.youtube.com/watch?v=njVAigGSCAs&list=PLnJAREKYNN18hLLQIOcvZ4S7LTVf7_cgp

COMMENT ENREGISTRER SES IMAGES ?

Pour être reconnues dans Cod'Album, les images doivent être au format JPEG (**extension jpg** et non pas jpeg), et porter un nom précis (si l'extension du fichier est cachée : clic droit sur le fichier > Propriétés) :

- La première page de l'album est nommée codalbum_1.jpg, la deuxième codalbum_2.jpg, etc.
- Le premier mot du lexique est nommé mot_1.jpg, le deuxième mot_2.jpg, etc.

Si l'image est modifiée (redimensionnée, recadrée, ...), il est recommandé de l'enregistrer sous un nom différent afin de ne pas supprimer l'originale :

1. Faire un clic droit sur l'image > Enregistrer sous.
2. Sélectionner JPEG dans la liste déroulante "Type", saisir le nom de l'image et cliquer sur "Enregistrer".
3. Laisser le taux de compression à 90 %, décocher "Conserver les informations EXIF/IPTC" et cliquer sur OK.

COMMENT REDIMENSIONNER OU RECADRER SES IMAGES ?

Redimensionner une image

1. Faire un clic droit sur l'image > Taille de l'image.
2. Décocher "Conserver les proportions", saisir 800 en largeur et 600 en hauteur, et cliquer sur "OK".
3. Si l'image est trop déformée, annuler cette opération (ctrl + Z) et procéder comme pour passer du portrait au paysage.

Redimensionner plusieurs images simultanément

Les images peuvent être redimensionnées par lot :

1. Les placer dans un dossier.
2. Ouvrir le menu Outils > Automatisation.
3. Sélectionner le dossier source et le dossier d'export, puis sélectionner JPEG dans "Format d'export".
4. Cliquer sur l'onglet "Image", cocher la case "Taille de l'image", saisir 800 en largeur et 600 en hauteur.
5. Cliquer sur l'onglet "Action", et valider en cliquant sur le bouton "OK".

Recadrer une image

La procédure est décrite ci-dessous dans le paragraphe "Tronquer l'image".

COMMENT PASSER D'UNE IMAGE PORTRAIT À UNE IMAGE PAYSAGE ?

 <p>Image déformée</p>	<h3>Imposer des dimensions à l'image</h3> <p>L'image est déformée puisque ses proportions ne sont pas conservées. C'est ce qui se produit par défaut pour afficher les images dans Cod'Album puisque elles sont automatiquement redimensionnées en paysage 4/3.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Faire un clic droit sur l'image > Taille de l'image.2. Décocher "Conserver les proportions".3. Saisir 800 en largeur et 600 en hauteur, et cliquer sur "OK".
 <p>Image recadrée large</p>	<h3>Insérer l'image dans un cadre plus large</h3> <p>L'image n'est pas déformée, mais la cigogne n'occupe pas toute sa surface.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Faire un clic droit sur l'image > Taille de la zone de travail.2. Saisir la largeur et la hauteur souhaitée, en veillant à ce que la largeur représente les 4/3 de la hauteur (par exemple 800 et 600).3. Cliquer sur "OK".
 <p>Image recadrée serrée</p>	<h3>Tronquer l'image</h3> <p>Seule une partie de l'image est conservée, sans aucune déformation.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionner la partie de l'image à conserver en maintenant appuyé le bouton gauche de la souris.2. Faire un clic droit sur la zone sélectionnée > Paramètres manuels.3. Décocher "Conserver les proportions".4. Saisir la largeur et la hauteur souhaitée, en veillant à ce que la largeur représente les 4/3 de la hauteur (par exemple 800 et 600).5. Cliquer sur OK.6. Faire un clic droit sur la zone sélectionnée > Recadrer l'image.

PUIS-JE TÉLÉCHARGER DES IMAGES SUR INTERNET ?

Ce n'est pas parce qu'une image est techniquement téléchargeable que l'on est pour autant autorisé à l'exploiter. Toutes les images des albums produits avec "Le Codage Enchanté" doivent respecter les droits d'auteurs.

Vous pouvez en télécharger sur un site d'images libres de droit tel que Pixabay : <http://pixabay.com/fr/>